

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 5

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

		Groupe
Reconvilier :	Helvetia Montres S. A., horlogerie	6
Saint-Imier :	Leonidas Watch Factory Ltd.	6
	Longines, Co. des montres Francillon S. A.	6
Sonceboz :	Société Industrielle de Sonceboz S. A.	6
Sonvilier :	Geiser Joël, scies.	13
Tavannes :	Holit S. à r. l., articles en bois	1
Tramelan :	Ergas S. à r. l., manufacture de pendulettes	6
	Nicolet Watch S. A., horlogerie	6
	Reymond A. S. A., horlogerie	6
	Silvana S. A., horlogerie	6
	Tenor S. A., fabrique de montres	6
Villeret :	Minerva Sport S. A., horlogerie	6

Marché du travail

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1953			1954		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Agriculture	26	8	1	24	18	—
Sylviculture	22	20	—	27	24	6
Alimentation	11	4	2	11	7	5
Habillement et équipement	7	5	6	6	5	1
Industrie du cuir	6	5	3	8	4	3
Bâtiment	2668	1349	76	1979	1343	101
Industrie du bois et du verre	58	45	11	33	30	2
Textile				1	3	—
Arts graphiques	10	4	2	—	—	—
Industrie du papier	3	2	6	—	—	1
Industrie des métaux et machines	59	94	36	78	65	25
Horlogerie	7	8	5	51	55	104
Commerce et administration	87	79	68	47	39	33
Hôtellerie	27	32	37	20	23	29
Transports	43	31	6	28	30	3
Professions libérales	9	5	8	11	8	11
Economie domestique	15	15	10	24	9	17
Autres métiers	70	37	22	43	25	13
	3128	1743	299	2391	1688	354
Chômeurs partiels						
Habillement et équipement	6	1	—	3	1	—
Industrie du cuir	9	2	1	5	1	5
Bâtiment	5	1	—	—	—	—
Industrie du bois et du verre	12	2	1	2	3	1
Textile	35	3	5	4	9	4
Arts graphiques	4	—	—	—	—	—
Industrie des métaux et machines	21	21	9	14	12	4
Horlogerie	51	97	111	190	281	396
Commerce et administration	1	—	—	—	—	—
Autres métiers	2	2	—	3	3	2
	146	129	127	221	310	412

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1953			1954		
	25.1	55.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Courtelary	36	22	3	63	41	56
Delémont	32	42	1	48	35	7
Franches-Montagnes	6	7	1	6	18	9
Laufon	9	—	1	6	3	1
Moutier	33	21	9	33	32	20
La Neuveville	6	13	1	17	9	1
Porrentruy	121	111	8	116	125	47
	243	216	24	289	263	141

L'examen de la situation du marché du travail au cours du premier trimestre 1954 donne lieu aux constatations suivantes :

Dans l'ensemble du canton, il y a diminution du nombre des chômeurs complets dans l'agriculture, la sylviculture, l'industrie de l'habillement et de l'équipement, celle du cuir, celle du bois et du verre, le textile, l'industrie des métaux et des machines, les transports. Dans la plupart de ces branches il s'agit de mouvements saisonniers. Il y a augmentation du nombre des chômeurs dans l'horlogerie et l'hôtellerie. Dans le commerce, l'administration et les professions libérales la situation est assez stationnaire.

Alors que dans l'industrie des métaux et des machines, le nombre des chômeurs partiels diminue et confirme ainsi une reprise de l'activité dans cette branche, il n'en est pas de même dans l'horlogerie, où le nombre des chômeurs partiels est en nette augmentation. Il a doublé depuis fin janvier, et s'établit à fin mars à près de 400 chômeurs partiels.

Dans les districts du Jura, il y avait au 25 mars de cette année 141 chômeurs complets contre 24 à la même date de l'année dernière. Les districts de Courtelary et de Porrentruy ont à eux seuls plus des $\frac{2}{3}$ des chômeurs inscrits. Nous constatons cependant, malgré l'augmentation des chômeurs partiels dans l'horlogerie, que le nombre des chômeurs complets dans le Jura, qui était de 289 le 25 janvier 1954 n'est plus que de 141 à fin mars, soit une diminution de 50 %. La situation, un peu inquiétante au début de l'année, semble donc s'améliorer assez rapidement. Espérons qu'il en est bien ainsi et que le mouvement amorcé s'accélérera au cours des prochains mois.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Les réserves de crise. « La Suisse horlogère » recommande à tous les industriels de l'horlogerie de vouer la plus vigilante attention au récent appel de M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral pour les possibilités de travail, en vue de la constitution de réserves. A fin février 1954, 636 maisons horlogères avaient fait usage des possibilités de la loi Zipfel, pour un montant de près de 34 millions, en regard de 1189 maisons et 161 millions de francs pour l'ensemble de la Suisse.